

PROJET AGRI-JEUNES

Tekki Ndawñi

Projet d'Appui à l'insertion
des jeunes ruraux agri-preneurs

CONTEXTE

Au Sénégal, 60% de la population a moins de 24 ans et les jeunes en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population active. Chaque année, on enregistre entre **100.000 et 260.000 jeunes** sur le marché du travail, dont la plus grande partie (57%) provient du milieu rural.

Dans ce contexte, le projet AGRI-JEUNES se positionne comme une initiative de transformation rurale ciblant les jeunes ruraux, largement exclus des processus de création de la richesse, faute d'emplois productifs et innovants dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

OBJECTIFS

- ❶ Contribuer à l'amélioration durable des conditions d'existence des jeunes ruraux et à la réduction de la pauvreté en milieu rural;
- ❷ Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes ruraux dans les Exploitations Familiales et les activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques ?

ZONE D'INTERVENTION

Huit (8) régions : Fatick, Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Louga, Sédhiou, Thiès et Ziguinchor ; soit 38,2% du territoire national et 55% de la population dont 60% de jeunes.

COÛT & FINANCEMENT

Le coût total du financement du projet est de **54,101 milliards FCFA** réparti comme suit : (i) Fonds International de Développement Agricole (FIDA) : 30,079 milliards, 55,6%), (ii) Banque Africaine de Développement (BAD) : 6,230 milliards, 11,5%), (iii) Gouvernement du Sénégal : 4,181 milliards, 7,74%, (iv) Bénéficiaires : 3,448 milliards, 6% et (v) un Gap de financement : 10,163 milliards, 18,8%.

GROUPES -CIBLES

- ❶ Jeunes ruraux âgés de 15 à 35 ans issus d'exploitations familiales et des ménages à faibles revenus, affiliés ou non à des organisations professionnelles et/ou à des associations rurales en quête d'insertion économique, avec ou sans niveau d'instruction / d'alphabétisation.
- ❷ Jeunes ruraux âgés de 15 à 35 ans sous-emploi ou sans-emploi, ayant un faible accès aux facteurs et techniques de production et de gestion des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques.
- ❸ Jeunes agri preneurs en activité d'au-moins 18 ans exerçant une activité agro-sylvo-pastorale et halieutique et/ou une activité connexe inscrite dans une trajectoire d'évolution.
- ❹ Jeunes ruraux apprentis, orphelins, handicapés, etc. vivant dans des familles ou centres d'accueil spécifiques âgés de 15 à 35 ans.

DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE

Le projet est sous la tutelle technique et administrative du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER). Un **Comité National de Pilotage (CNP)** a été mis en place qui sera appuyé dans son travail par un **Comité Technique (CT)**.



Etat du Sénégal et
Bénéficiaires



FIDA



BAD

En plus du CNP et du CT, le dispositif de mise en comprend :

❶ L'Unité de Coordination du Projet (UCP)

L'UCP est chargée de la gestion fiduciaire (gestion administrative comptable et financière ; passation des marchés), de la coordination technique et du suivi de la mise en œuvre des activités.

❷ Les Comités Régionaux de Planification et de Suivi (CRPS)

Les Comités Régionaux de Planification et de Suivi (CRPS) sont institués au niveau régional et sont placés sous la présidence des Gouverneurs. Le secrétariat des CRPS est assuré par les Agences régionales de développement (ARD).

❸ Les organes de sélection des projets économiques des jeunes

Ils sont composés des commissions communales de présélection, des comités départementaux pour l'attribution des K7 (Capital d'installation des jeunes en formation-insertion) et des comités régionaux pour la sélection des projets des agripreneurs.

❹ Les Partenaires de mise en œuvre

Les Partenaires de mise en œuvre sont les ministères sectoriels concernés, les organisations de jeunes ruraux, les faïtières d'organisations professionnelles et agricoles et plateformes agroalimentaires, les interprofessions des filières, ONFP, ANCAR, ANPEJ, les chambres de métiers, Association nationale des Maires, Institutions de financement, ADPME, Bureau de Normalisation, etc. En plus de ces partenaires stratégiques, la mise en œuvre du projet impliquera les services techniques déconcentrés de l'État.

PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS



- ❶ 500.000 personnes directement impactées dont 50% de femmes.
- ❶ 85% des jeunes ruraux augmentent leur revenu d'au-moins 30%



- ❶ 150.000 jeunes ruraux dont 50% de jeunes filles sensibilisés et orientés vers les dispositifs d'appui



- ❶ 45.000 Jeunes dont 50% de femmes insérés ou renforcés dans une activité rémunératrice et durable
- ❶ 25.000 entreprises viables créées et/ou renforcées.
- ❶ 35.000 emplois décents dont 50% au profit des femmes.



- ❶ 80% des jeunes ruraux formés adoptent des technologies et des pratiques respectueuses de l'environnement.
- ❶ Au-moins 8 centres de formation adaptent leur programme au parcours économique du jeune en formation

COMPOSANTES CLES

Le projet AGRI-JEUNES est articulé autour des trois (3) composantes:

1. Développement d'activités économiques rentables:

Elle comprend les activités principales (AP) suivantes : (i) Accès à l'information et développement de partenariats commerciaux, (ii) Accès aux marchés émergents, (iii) Promotion du marché connecté et du marketing de masse, (iv) les infrastructures de production en synergie et complémentarité avec PROVALE-CV, (v) Appui aux initiatives économiques des jeunes en formation-insertion et (vi) Facilitation du financement des jeunes Agri-preneurs.

2. Renforcement des capacités et facilitation à l'insertion:

Les interventions de la composante sont regroupées dans les AP suivantes : (i) Identification et orientation des jeunes ruraux porteurs d'idées de projet, (ii) Formation-insertion, (iii) Renforcement des Agri-preneurs, (iv) Diffusion et appropriation d'itinéraires techniques et innovations, (v) Renforcement de la diversité et de la qualité des formation et de l'appui-conseil et (vi) Renforcement des plateaux techniques des tuteurs et entreprises référentes.

3. Coordination, gestion, suivi-évaluation, communication et gestion des savoirs

La composante assure la coordination, la gestion, le suivi-évaluation, la gestion des savoirs et la communication du projet. Coordination et Gestion.

NOUS CONTACTER

UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Quartier Touba Ndong, route de Gossass – Kaolalack
Tel : 33 941 35 35

Email : projet.agrijeunes@agriculture.gouv.sn

projet.agrijeunes@agrijeunes.sn

Site web : www.agrijeunes.sn

Adresse Antenne Sud : Email : antenne.sud@agrijeunes.sn

Téléphone : 77 569 65 52

Adresse Antenne Nord : E-mail : antennes.sud@agrijeunes.sn

Téléphone : 77569 65 55